

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 juillet 2020

### **Security tokens : nécessité d'un cadre européen adapté**

**L'Association pour le développement des actifs numériques (Adan), en liaison avec l'Association française des marchés financiers (AMAFI), l'Association Française des Professionnels des Titres (AFTI) et Gide 255, l'équipe du cabinet d'avocats international Gide dédiée à l'innovation, publie une étude sur les *security tokens*.**

Dans un contexte où la Commission européenne travaille sur un projet de réforme pour le marché des crypto-actifs, et dans la lignée des propositions de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en lien avec les *security tokens* et la mise en place d'un laboratoire numérique européen, **l'objectif était d'interroger les acteurs du marché - nouveaux entrants ou déjà établis - sur leur appétence pour le développement des *security tokens* et la définition d'un cadre réglementaire européen adapté.**

Près de 90 réponses ont été recueillies. Elles ont permis de confirmer l'intérêt démontré pour les *security tokens* comme forme d'instruments financiers, de souligner la nécessité d'un cadre réglementaire spécifique et, plus largement, de formuler des recommandations concrètes pour la mise en place d'un "Digital Lab" européen.

#### **Les *security tokens*, une alternative réelle et concrète**

Cette étude montre que le recours aux *security tokens* est plébiscité par de nombreux acteurs de l'industrie des actifs numériques et de la blockchain mais également par les acteurs historiques du secteur bancaire et financier. Les activités des répondants sont de nature hétérogène et concerne un large spectre d'instruments financiers. En témoigne le stade avancé des projets des répondants, qui ne se résument plus à de seules preuves de concept. *"Près de 40% des projets sont en production, 33% en développement et 28% au stade de concept"*.

#### **Pour un laboratoire numérique européen réactif et rapide**

Les réponses au questionnaire confirment ainsi la pertinence de ces actifs et souligne la nécessité de soutenir ces projets, notamment leur mise en conformité réglementaire. La création d'un laboratoire numérique européen est une première réponse. La proposition de l'AMF à cet égard, qui vise à permettre aux acteurs, sous conditions, d'être exemptés de certaines dispositions réglementaires au niveau européen, reçoit un large soutien des répondants. Un certain nombre de recommandations ont d'ailleurs été exprimées pour un laboratoire dynamique, ouvert à tout acteur et garant d'une sécurité juridique. Un élément semble également s'imposer pour plus de 90% des répondants : l'émission d'un "*euro on chain*", un actif facilitant le règlement des transactions sur la *blockchain*.

## A propos de Gide 255



Gide a mis en place une équipe dédiée à **l'accompagnement stratégique, la structuration juridique et à la prospective réglementaire pour toutes les problématiques de transformation numérique de ses clients**. Dirigée par **Franck Guider**, accompagné de **Jennifer D'hoir** et de **Matthieu Lucchesi**, experts en matière de régulation, d'innovation et de stratégie, cette équipe a pour ambition d'offrir à ses clients un conseil « **augmenté** » sur l'évolution des modèles d'affaires et des nouveaux comportements profondément impactés par la transformation numérique. L'objectif est également de proposer une offre de premier plan pour accompagner l'évolution du cadre juridique et réglementaire français, européen et international en cours et à venir.

L'offre Gide 255 couvre notamment les enjeux grandissants de la blockchain, des ICOs, de l'intelligence artificielle, de la robotisation et des différents aspects du traitement des données.

Le savoir-faire reconnu de l'ensemble des équipes du cabinet Gide en matière de droit des affaires combiné à l'expérience pointue d'experts rompus à l'ensemble des enjeux liés à la transformation digitale, permet ainsi au cabinet d'offrir à ses clients un outil unique d'aide à la prise de décision dans un contexte bouleversé par l'avènement de technologies avancées.

[gide.com](http://gide.com)

@GideLawFirm



L'Association pour le développement des actifs numériques (Adan) est une association loi 1901 qui a pour objet de fédérer l'industrie des actifs numériques et d'en promouvoir le développement en France et en Europe, au service d'une nouvelle économie numérique. Ses 40 membres, tous basés en France, représentent ensemble plus de 500 salariés.

[adan.eu](http://adan.eu)

@asso\_asso



L'Association Française des Professionnels des Titres (AFTI), constituée en 1990, a pour objet de rassembler les professionnels des établissements du secteur bancaire et financier concernés par les activités sur les instruments financiers. L'AFTI est une association professionnelle régie par la loi du 1er juillet 1901. L'AFTI a pour missions de : représenter les acteurs du « post-marché » en France et en Europe ; contribuer à améliorer les conditions d'exercice de ces métiers et services ; entretenir les relations avec les régulateurs et autres acteurs du système financier ; contribuer à l'élaboration et à l'harmonisation des normes européennes et françaises ; diffuser une information claire et intelligible aux acteurs de la Place de Paris ; et promouvoir les liens étroits avec le monde de l'Éducation et de la formation professionnelle.

Pour toute information complémentaire :

### Gide

Natacha Boige grain  
Directrice Développement et  
Communication  
tél. +33 (0)1 40 75 60 24  
[natacha.boige grain@gide.com](mailto:natacha.boige grain@gide.com)

Justine Convain  
Responsable Communication  
tél. +33 (0)1 40 75 98 20  
[justine.convain@gide.com](mailto:justine.convain@gide.com)

**Elan Edelman**  
Patrick Chastel  
tél. +33 (0)1 86 21 50 38  
[Patrick.Chastel@elanedelman.com](mailto:Patrick.Chastel@elanedelman.com)

Lucile Maitre  
tél. +33 (0)1 86 21 50 24  
[Lucile.Maitre@elanedelman.com](mailto:Lucile.Maitre@elanedelman.com)

### Adan

Simon Polrot  
Président  
[simon.polrot@adan.eu](mailto:simon.polrot@adan.eu)

Faustine Fleuret  
Directrice Stratégie et Relations  
institutionnelles  
[faustine.fleuret@adan.eu](mailto:faustine.fleuret@adan.eu)



L'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) est l'association professionnelle qui, aux niveaux national, européen et international, représente les acteurs des marchés financiers établis en France, qu'ils soient établissements de crédit, entreprises d'investissement ou infrastructures de marché et de post-marché, où qu'ils interviennent et quel que soit le lieu de résidence de leurs clients et contreparties. Ses adhérents agissent sur les différents segments des activités de marché, et notamment, que ce soit pour compte propre ou pour compte de clients, sur les marchés organisés et de gré-à-gré où sont traités des titres de capital et de taux ainsi que des dérivés, y compris de matières premières. Pour un tiers environ d'entre eux, ces adhérents sont des filiales ou succursales d'établissements étrangers.